

Communiqué de presse

Jumelage entre la Tunisie et la France

Visant à moderniser le cadre opérationnel de la politique monétaire à la Banque Centrale de Tunisie

Séminaire de lancement du jumelage

Jeudi 5 novembre 2015 - Banque Centrale de Tunisie

Dans le cadre du programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3AII) entre la Tunisie et l'Union Européenne, M. Chedly AYARI, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et S.E. Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, ont présidé le séminaire de lancement du jumelage visant à moderniser le cadre opérationnel de la politique monétaire à la Banque Centrale de Tunisie.

Ce séminaire, qui a eu lieu jeudi 5 novembre 2015 dans les locaux de la Banque Centrale de Tunisie, réunissait les représentants du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale et de la Banque de France ainsi que des représentants d'institutions financières de la place de Tunis.

Le jumelage entre la Banque Centrale de Tunisie et la Banque de France, financé par l'Union européenne à hauteur de 745 000 €, a débuté le 11 mai 2015 et s'étendra sur une durée de 24 mois. Il vise à moderniser les modalités de mise en œuvre de la politique monétaire confiées aux directions opérationnelles de la Banque Centrale de Tunisie à travers la coopération avec des organismes homologues de l'Union européenne notamment la Banque de France et la Banque Centrale d'Allemagne.

Le séminaire de lancement a été l'occasion de présenter à un large public et aux principaux acteurs du secteur bancaire et financier les objectifs de ce jumelage et notamment :

- La mise en place d'un dispositif opérationnel de régulation de la liquidité bancaire cohérent, efficace et sécurisé,
- La conception d'un nouveau système de gestion des collatéraux basé sur des critères d'éligibilité clairs et des mesures de contrôle des risques,
- L'élaboration de modèles appropriés pour la prévision à court et moyen terme de la liquidité bancaire,
- L'alignement du fonctionnement du marché interbancaire et du marché des titres de créances négociables sur les normes internationales.



Dans son discours d'ouverture, le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie a souligné « *l'importance d'une étroite coopération avec les Banques centrales et les organismes internationaux pour conférer plus d'efficacité à la conduite de la politique monétaire à l'échelle nationale* ». Il a rappelé que la Banque centrale de Tunisie s'est engagée, durant la période mai 2011-mai 2013, dans un programme de jumelage institutionnel, en vue de la modernisation de son cadre stratégique de conduite de la politique monétaire à travers la mise en place d'un dispositif d'analyse et de prévision. Ce partenariat développé avec la participation de la Banque de France et de la Banque Nationale de Pologne dans le cadre d'un jumelage financé par l'Union Européenne a permis des avancées notables dans ce domaine. Le second jumelage entre les deux institutions a pour objectif de hisser le dispositif opérationnel de mise en œuvre de la politique monétaire aux standards internationaux en la matière.

Le Gouverneur a également insisté sur la nécessité de dynamiser le marché monétaire en particulier et les marchés de capitaux en général pour assurer une transmission prompte des impulsions monétaires à l'économie réelle. Il a enfin réitéré son appel à tous les acteurs de la place financière pour contribuer à la réussite du projet.

Mme Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, a pour sa part insisté sur le fait que *"la mise en place d'un cadre politique de monétaire rénové, alliée à la modernisation en cours du secteur financier, permettront de dynamiser l'économie tunisienne"*.

Contact Presse :

Pour de plus amples informations sur le projet, veuillez contacter :

L'attaché de presse de la Banque Centrale de Tunisie : Zied.mouhli@bct.gov.tn

Délégation de l'Union européenne en Tunisie : [Francis Lemoine, Attaché de coopération](#)

Site web du programme P3A : www.ugp3a.gov.tn

